

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

- DÉPARTEMENT : 25
- ACHETEUR : Grand Besançon Métropole
- TYPE D'AVIS : Avis de marché
- PROCÉDURE : Procédure Adaptée

Avis de marché

Département(s) de publication : **25**

Annonce n° **24-73805**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand Besançon Métropole

Correspondant : MME VIGNOT Anne, Présidente

Adresse : 4 rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON

Coordonnées :

Téléphone : 0381878889

Courriel : marches.dea@grandbesancon.fr

Adresse internet : <https://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : **Réalisation des opérations préalables à la réception des réseaux d'eau potable et d'assainissement**

Lieu d'exécution : Les prestations se dérouleront sur le territoire de Grand-Besançon Métropole, 25000 Besançon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :

Le présente consultation a pour objet de recruter une entreprise qui, par le biais de bons de commande, réalisera les opérations préalables à la réception des travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, en fonction de l'avancement des différents chantiers.

Elles consisteront en la réalisation :

- D'épreuves de compactage des ouvrages,
- D'inspections visuelle et télévisuelle,
- D'essais de pression et d'étanchéité

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Forme juridique imposée au groupement attributaire : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-FCS-DEA-0138

Renseignements complémentaires :

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRC21

Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON

Marchés réservés : NON

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Financement par ressources propres et subventions de partenaires extérieurs tels que l'Agence de l'eau, le Conseil départemental...

La prestation est réservée à une profession particulière : Non

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Besançon,
30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3
Tél : 0381826000
Fax : 0381826001
Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :
Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3
Tél : 0381826000
Fax : 0381826001
Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 6 mois. Il est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de la période de reconduction est de 6 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 12 mois.

Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 80000.0 Euro(s) H.T. réparti comme suit :

- Période initiale : maximum 70 000 euros HT
- Période de reconduction : maximum 10 000 euros HT

L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Profil acheteur

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2024